



Annulation d'une vente de voiture

Par **quincy95**, le **07/07/2009** à **22:56**

Bonjour,
voila je souhaiterai annuler la vente d'un véhicule neuf pour lequel je comptais régler au comptant, j'ai signé hier soir donc lundi pour une livraison vendredi, je voulais connaitre mon moyen de recours pour annuler cette vente car le bon de commande est au nom de ma femme et moi même, alors que ma femme n'a pas signé, d'autre part je n'ai pas versé d'acompte car je n'avais pas mon chéquier avec moi et les CGV ne sont pas tamponné par le distributeur.

Merci de m'aider dans cette démarche car il s'agit d'un TOUAREG neuf que je ne souhaite plus avoir car il ne corresponds pas integralement a mes attentes.

Cordialement

Merci par avance

Cédric.